



Chemin de la commune de Nexon

7 Prendre le chemin à droite qui redescend et rejoint les rives de l'étang de la lande que vous longez. Arrivé à la base de loisirs, rejoindre le parking.

8 Variante : au point 8 possibilité d'allonger votre parcours en prenant le chemin à gauche qui devient goudronné. Arrivé à la route, au lieu-dit "La croix Sainte-Valérie", l'emprunter à droite. Rejoindre le chemin en bordure de l'étang à droite, puis à gauche, pour rejoindre le point de départ.



Château de Nexon

Le Château de Nexon, propriété de la commune de Nexon depuis 1983, date des XVII et XIXèmes, abrite aujourd'hui la Mairie, le Pôle régional des Arts du Cirque et diverses autres associations. Les grandes Ecuries, du XIXème, ont abrité un haras renommé de chevaux anglo-arabes sélectionnés pour les courses. Le parc paysager de 40 ha, propice à la promenade, est aménagé en parcours d'orientation (trois niveaux).

En chemin :

- L'étang de la Lande ;
- Le patrimoine rural du village de Valette ;
- Les murets de pierres sèches ;
- Le petit patrimoine tels que clédier, bâti traditionnel ;
- A proximité : le parc du château de Nexon, le Pôle cirque de Nexon, le jardin des sens.

Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus
Contact : au 05 55 58 28 44
En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



NEXON

Sentier des étangs et
promenade des pêcheurs

2 h 30 - 10 km

Crédit photos : Office de tourisme de Nexon

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com



CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : A 30 min de Limoges. Prendre la A 20 sortie 36 - Nexon puis RD704 direction Saint-Yrieix-la-Perche, et la RD1. Nexon à 2,5 km.

Départ : Parking à l'étang de la lande

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 30	10 km	jaune	facile	+ 100 m

Les pratiques possibles
 Continuité d'itinéraire
 Changement de direction
 Mauvaise direction

Itinéraire

- En sortant du parking, prendre à droite et longer la route en direction de Nexon. Après l'entrée du camping, suivre le chemin qui longe le mur du parc du château.

Le mur du château ceinture en totalité la propriété du baron de Nexon, acquise par la commune de Nexon en 1983.
- A l'intersection avec la RD 11, tourner à droite et emprunter la 1ère petite route à gauche. Après la dernière maison, la route devient chemin et longe le 2ème étang de l'itinéraire. Suivre le sentier entre prés et bois : vue sur un 3ème étang à droite.
- A l'intersection de deux chemins, tourner à droite. Le chemin longe un taillis de châtaignier. Au carrefour des chemins, continuer toujours tout droit. Le chemin rejoint la D17 au lieu-dit "la lande des anneaux".
- Tourner à droite et prendre la 1ère route à gauche en direction de "Valette". A l'entrée du village le parcours continue à droite.

Le village de Valette présente un habitat rural représentatif des constructions traditionnelles et des murets de pierres sèches entourant les jardins et chemins.
- A la sortie du village, prendre à droite et suivre le chemin qui passe sur la digue de l'étang. Le chemin monte à travers bois et prairies et atteint la route. La traverser et emprunter le sentier en face. Continuer tout droit et passer entre 2 étangs (présence souvent remarquée du héron cendré). Le sentier rejoint la D11.
- Prendre à droite sur 150 m puis tourner à gauche sur le chemin forestier. Passer sous le grand chêne et continuer jusqu'au carrefour des 4 chemins.